

Les peuples autochtones du bassin amazonien et les résultats de la COP26

Face à la réalité d'une Amazonie qui se trouve à un dangereux point de non-retour et à l'urgence d'agir pour atténuer le changement climatique au niveau mondial, malgré les difficultés d'accès et la mobilisation limitée en raison des restrictions présentées, avec une forte conviction et une participation historique, les peuples autochtones du bassin de l'Amazonie ont élevé la voix avec force pour présenter nos demandes et propositions depuis le territoire, lors de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique - COP26, qui s'est tenue à Glasgow - Royaume-Uni, du 1er au 12 novembre 2021.

De nouvelles recherches scientifiques indiquent que la déforestation et la dégradation sévère ont atteint 22% de l'Amazonie¹. Les actions de protection deviennent donc urgentes, car dans quelques années, il est possible que le bassin amazonien, tel que nous le connaissons aujourd'hui, cesse d'exister. Dans ce cadre, la délégation de l'Organisme de Coordination des Organisations Indigènes du Bassin Amazonien - COICA dans les différents espaces de la COP26, dans l'unité, nous appelons les gouvernements et les bailleurs de fonds privés à soutenir le plan "Amazon 80x25", pour atteindre la protection et la récupération de 80% de la plus grande forêt tropicale du monde d'ici 2025, comme une mesure urgente pour arrêter la crise climatique actuelle.

Pour atteindre l'objectif relatif à l'Amazonie, il faut au minimum prendre les engagements suivants : 100 % des terres indigènes légalement reconnues et délimitées et l'allocation de ressources financières permanentes pour permettre leur titrage et leur expansion ; la restauration d'au moins la moitié des zones forestières dégradées ; l'arrêt des activités industrielles pour mettre fin à l'extraction des combustibles fossiles d'ici 2025.

Cependant, malgré le fait que la COP26 ait été le scénario où d'importants liens de coopération ont été générés, que des efforts aient été faits pour reconnaître le rôle prépondérant des peuples autochtones dans la protection de la nature et qu'un engagement ait été pris pour doubler les fonds destinés aux pays en développement pour l'adaptation au changement climatique, les actions définies par les 197 pays qui ont signé le Pacte de Glasgow sont insuffisantes au regard de l'urgence climatique actuelle. Le document final montre un manque de volonté politique de la part des pays les plus industrialisés et les plus polluants pour une véritable transition énergétique, puisque l'élimination de l'utilisation du charbon, des combustibles fossiles et des subventions pour leur production n'a pas été approuvée, malgré le fait que le charbon soit reconnu comme la principale source du réchauffement climatique.

En outre, des annonces attrayantes ont été faites pour enrayer la crise climatique, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Allemagne, les États-Unis, les Pays-Bas et des donateurs privés s'étant engagés à soutenir la protection du climat à hauteur de 1,7 milliard de dollars. 7 milliards de dollars pour la protection des territoires autochtones au cours des quatre prochaines années ; toutefois, les mécanismes de financement n'ont pas été garantis pour que les fonds parviennent directement aux territoires, car historiquement, les projets de conservation et de protection de l'environnement n'ont

¹ *Résumé des principaux résultats L'Amazonie pour la vie : protéger 80 % d'ici 2025*, recherche menée par le Réseau amazonien d'informations socio-environnementales géoréférencées (RAISG), 2021. Disponible sur le site : <https://drive.google.com/file/d/1O10FEHEsMDBVorJHZ2S8P2cJSIpU7yVX/view?usp=sharing>

pas eu de résultat réel, et les peuples autochtones ont constaté que les engagements en matière de climat ne sont restés que dans le discours et sur le papier.

Dans ce cadre, le COICA et ses organisations membres dans les neuf pays du bassin amazonien, RESOLVE :

- Mener et exécuter une campagne mondiale forte pour la protection de 80 % de l'Amazonie d'ici 2025, comme mesure urgente pour faire face à la crise climatique actuelle ; sur la base des principes établis dans la motion 129 approuvée par l'Union internationale pour la conservation de la nature - UICN.
- Gérer des mécanismes de financement direct pour les peuples autochtones par le biais de l'initiative 80 x 25, en tant qu'action concrète visant à garantir que les fonds parviennent directement à ceux d'entre nous qui habitent et défendent les territoires, en tant qu'acteurs clés capables d'offrir des solutions viables et concrètes pour la protection de la nature et l'atténuation du changement climatique.
- Restez en alerte, vigilants et assurez le suivi des accords établis dans le Pacte de Glasgow, afin de reconnaître les efforts ou de condamner l'inaction qui se manifesterait dans le proche avenir de la planète.
- Faire pression pour que les pactes internationaux et les plans des États prennent en compte les contributions déterminées au niveau national des peuples autochtones - les CDN autochtones - en tant que stratégie de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique, sur la base de nos connaissances et de notre sagesse ancestrales pour la conservation de la nature, essentielles pour mettre fin aux dommages environnementaux, à la perte de biodiversité et au risque de nouvelles pandémies.

Cela fait 27 ans que les pays ayant ratifié les conventions des Nations unies sur le changement climatique se sont réunis pour définir des accords mondiaux assortis d'objectifs de réduction des émissions, mais les objectifs climatiques n'ont pas été atteints. La crise climatique ne fait que s'aggraver, provoquant de plus en plus de pertes, de dommages et de menaces sociales, économiques et environnementales, et face à cette situation nous devons nous demander : Qui est responsable de ces dommages ? Qui assume les conséquences d'une réalité qui met en danger notre survie en tant qu'humanité ?

Il est temps d'arrêter l'hypocrisie et le double langage. Les gouvernements s'engagent lors d'événements internationaux à œuvrer pour atténuer le changement climatique, mais dans le même temps, ils adoptent des lois qui envahissent nos territoires et violent nos droits avec la mise en œuvre de projets extractivistes. Il est temps qu'une fois pour toutes, les pays développés, les institutions financières, les Nations unies, les organisations gouvernementales et non gouvernementales travaillent en coordination avec les organisations et les peuples autochtones et transforment en action les engagements pris pour atteindre les objectifs climatiques et garantir la vie sur la planète. Une planète sans l'Amazonie n'est pas possible.

Une Amazonie vivante, une humanité sûre.

29 novembre 2021

Cordialement,

CONSEIL DIRECTEUR DE LA COICA – CDCç



**COORDINADORA DE LAS ORGANIZACIONES
INDÍGENAS DE LA CUENCA AMAZÓNICA**

PERÚ • GUYANA • ECUADOR • BOLIVIA • BRASIL •
GUYANA FRANCESA • SURINAM • VENEZUELA • COLOMBIA



José Gregorio Díaz Mirabal
Coordinateur Général de la COICA

Tuntiak Katán Jua
Vice-coordinateur Général de la COICA

Elcio Da Silva Manchineri
**Coordinateur des Territoires
et des Ressources Naturelles**

Adolfo Chávez Beyuma
**Coordinateur des Relations
Internationales et de la Coopération**

Tabea Casique Coronado
**Coordinatrice d'Education,
des Sciences et de la Technologie**

Michael John McGarrell
**Coordinateur des Politiques
et des Droits Collectifs**

Irvin Ray Harvey Ristie
**Coordinateur des
Communications et de la Santé**

Harol Rincón Ipuchima
**Coordinateur de l'Environnement,
du Changement Climatique
et de la Biodiversité**

Claudette Labonté
**Coordinatrice de la Femme
et de la Famille**

CONSEIL DE COORDINATION DE LA COICA – CCC

Marlon Richard Vargas
Président de la CONFENIAE (Equateur)

Tomas Candia
Président du CIDOB (Bolivie)

Jorge Pérez
Président de l'AIDSESP (Pérou)

Eligio Da Costa Evaristo
Président de l'ORPIA (Venezuela)

Julio Cesar López
Président de l'OPIAC (Colombie)

Sirito Yana Aloema
Président de l'OIS (Surinam)

Thomas Lemmel Benson
Président de l'APA (Guyane)

Francinara Soares
Coordinatrice de la COIAB (Brésil)

Calle Sevilla N24-358 y Guipúzcoa - La Floresta. Quito, Ecuador.
Casilla postal 17-21-753 • (593)23226-744

coica@coicamazonia.org
www.coicamazonia.org.ec